## **DECLARATION POLITIQUE**

- 1. Le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement et le Front pour le Respect de la Constitution ont maintes fois plaidé pour la convocation d'un dialogue inclusif, conformément à la Résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations unies, devant réunir d'une part, les signataires et d'autre part, les non-signataires de l'accord de la Cité de l'Union Africaine.
- 2. C'est à ce titre qu'en date du 02 décembre 2016, le Rassemblement et le Front avaient accueilli avec intérêt l'initiative de la CENCO d'organiser, sous ses bons offices, un dialogue inclusif pendant 3 jours, sur les points de divergences entre les deux parties prenantes.

Il s'agit des points ci-après :

- a. Constitution : compréhension du concept du respect de la Constitution et de ses implications en rapport avec la crise actuelle ;
- b. Processus électoral: séquences, calendrier, financement des élections, indépendance de la CENI et du CSAC;
- c. Fonctionnement des Institutions pendant la période de la transition ;
- d. Mesures de décrispation politique ;
- e. Mécanisme de suivi de l'Accord politique ;
- f. Forme du compromis politique à trouver.
- 3. En dépit de la prolongation de la durée des négociations directes entre les parties prenantes, dont la clôture était initialement prévue pour le jeudi 15 décembre 2016, le Rassemblement et le Front ont continué de siéger, dans l'intérêt supérieur de la Nation, pour rechercher, dans cette ultime initiative de la CENCO, les solutions appropriées à la crise politique de notre pays, en prévision de la fin du second et dernier mandat du Président Joseph KABILA, ce lundi 19 décembre 2016 à 23h59'.
- 4. A l'issue de la plénière de ce samedi 17 décembre 2016, sur les rapports des travaux dans les trois commissions thématiques, à savoir : Gouvernance institutionnelle, Processus électoral et Décrispation politique, le Rassemblement et le Front déclarent ce qui suit :
- 4.1. Sur la Constitution, le Rassemblement et le Front constatent qu'il subsiste des divergences profondes concernant;
  - a. la fin du mandat du Président de la République
  - b. le fonctionnement des Institutions après le 19 décembre 2016
  - c. l'engagement des parties prenantes à ne pas réviserla Constitution dans ses dispositions verrouillées par l'article 220 ou de changerde Constitution
  - d. l'engagement du Président Kabila à ne pas briguerun 3 ème mandat.
- 4.2. Sur le processus électoral, aucun accord n'a été trouvé concernant la séquence des élections, le calendrier électoral ainsi que la restructuration de la CENI.

S'agissant particulièrement de l'élection présidentielle, le Rassemblement et le Front soutiennent que celle-cipeut et doit se tenir impérativement en 2017 ;

- 5. Sur la décrispation politique et concernant les prisonniers et les exilés politiques, il a été recommandé la mise en place d'une Commission de hauts magistrats pour une solution au cas par cas. Le Rassemblement et le Front ont noté l'engagement du pouvoir en place à traiter, en signe de décrispation, 7 cas emblématiques concernant : Messieurs Moïse KATUMBI, Jean-Claude MUYAMBO, Moïse MONI DELLA, Antipas MBUSA NYAMWISI, Eugène Diomi NDONGALA, Roger LUMBALA et Floribert ANZULUNI.
- 6. Le RASSEMBLEMENT et le Front notent que toutes les propositions constructives qu'ils ont avancées pour résoudre tous les points de divergences ont été systématiquement rejetées par les signataires de l'Accord de la Cité de l'Union africaine, comme le point précis du dédoublement des partis politiques. Par conséquent, aucun accord n'a été trouvé à ce stade des négociations entre les parties prenantes.
- 7. Devant cette situation, le Rassemblement et le Front:
  - Réitèrentleur soutien aux efforts de bons offices de la CENCO, appuyée par la communauté internationale, pour la conclusion d'un compromis politique global en vue de mettre fin à la crise dans notre pays;
  - b. Rappellent que la résolution de la crise actuelle, artificiellement créée par Monsieur Joseph Kabila et sa famille politique, exige avant tout le strict respect du pacte républicain de Sun-City etde la Constitution de la République, en particulier dans ses dispositions verrouillées par l'article 220 sur le nombre et la durée des mandats du Président de la République;
  - c. Informent le peuple congolais qu'ils sont pleinement engagés dans le combat pour l'instauration de l'Etat de droit, de la démocratie, de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que de l'alternance politique dans notre pays;
  - d. Constatent que les arrestations arbitraires et le harcèlement de la population se poursuivent avec le déploiement excessif et sans précédent du dispositif militaire sur toute l'étendue du territoire national mettant de fait le pays sur pied de guerre;
  - e. Demandent au peuple congolais, face à la crise de légalité et de légitimité qui sera ouverte à partir de ce lundi 19 décembre 2016 à 23h59', de demeurer vigilant et mobilisé pour la défense de la Constitution de la République.

Fait à Kinshasa, le 17 décembre 2016

Pour le Front

Pour le Rassemblement

Eve BazaibaMasudi

Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo